

La Roche-sur-Yon, le 20 avril 2026

Direction Proximité et Prévention  
Pôle démarches aux usagers et services à la population  
Service État-civil - Mairies de quartier - Élections -

**ARRÊTÉ N° 2026-Ville-3098**

Monsieur le Maire de La Roche-sur-Yon,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L 2122-18,

**A R R Ê T É :**

Madame Mylène BALAT, Conseillère Municipale, est déléguée à la célébration du mariage de :

**Yann PORTRON et Emeline SIRET**

**Le 23 mai 2026 à 14h00 à la Mairie de La Roche-sur-Yon, 4 Rue Georges Clemenceau**

en remplacement du Maire et des Adjointes empêchés.

Madame la Directrice Générale des Services de la Ville de La Roche-sur-Yon est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Romain BOSSIS,  
Maire de La Roche-sur-Yon,

